

L'erreur la plus courante que font les entrepreneurs consiste à croire que les questions légales peuvent être réglées plus tard.

L'OEP est fière **d'offrir, sans frais, des services et des conseils en droit des affaires à sa communauté d'entrepreneurs militaires,** partout au Canada.

Obtenez de l'aide pour faire face aux complexités liées à l'exploitation d'une entreprise au Canada :

Renseignements juridiques sur la structure d'entreprise

Conseils sur la protection de la marque et les questions de propriété intellectuelle

Pour profiter **gratuitement de ces services**, visitez le :

Conseils sur la constitution en société et les partenariats

Renseignements sur les différents règlements et les assurances

princesoperationentrepreneur.ca/fr/soutien-continu et prenez rendez-vous avec un avocat.

Examen des baux commerciaux, des contrats et des accords relatifs à l'emploi

Conseils juridiques sur la Loi canadienne antipourriel

Vous recevrez un courriel de confirmation comprenant de l'information sur les étapes à suivre et le rendez-vous.



à ProBono Ontario et Bennett Jones LLP sans qui cette offre n'aurait pu être possible.



Bennett Jones

L'Opération Entrepreneur du prince de Galles (OEP) vient en aide aux membres des FAC en transition et aux vétérans qui souhaitent devenir entrepreneurs. L'OEP leur offre la formation, les outils et les ressources nécessaires pour acquérir la confiance, développer des réseaux et lancer des entreprises prospères.

Partenaires fondateurs



futurpreneur
canada



Commanditaires

Canada



Avec l'appui de :

bdc

VIA Rail
Canada

accenture

